

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 06 octobre 2017

Présents : COENDOZ J.P. / BRANCIARD D. / ROUYER S. / MADELON E. / GAUTIN D. / GUIDETTI F. / BASTIAN O. / OGIER P.

Absents : VINCENT Y. qui donne pouvoir à COENDOZ J.P./ GAUTIN F. qui donne pouvoir à BASTIAN O.

Etude de la réhabilitation de la partie supérieure de la VC 11 anciennement chemin des chavannes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à confier cette procédure à un cabinet de géomètres pour identifier le tracé du chemin.

Droit Préemption du Maire

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité que le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal, d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L.211-2 ou au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code quel que soit le montant notifié.

Proposition d'inscription des coupes à l'assiette 2018

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'approuver l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2018 présenté, et précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées ainsi que leur mode de commercialisation.

Dissolution CCAS

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale à compter du 31 décembre 2017.

Décision Modificative N°1 sur exercice 2017 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire une décision modificative sur l'exercice budgétaire communal 2017.

Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges : CLECT :

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte l'Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges : CLECT

Autorisation de Signature de la convention de mise à disposition de Carto'fil Cadastre avec Chambéry Métropole Cœur des Bauges Département :

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte la convention entre la commune et Chambéry Métropole Cœur des Bauges de mise à disposition de Carto'fil Cadastre.

Décision d'aliénation de deux tronçons du chemin rural de Chambéry à Vérel :

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder à la décision d'aliénation de deux tronçons du chemin rural de Chambéry à Vérel

Décision d'aliénation du chemin rural dit « ancien chemin rural » (situé au lieu-dit « à l'étroit » en bordure de la parcelle B580) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la décision d'aliénation du chemin rural dit « ancien chemin rural » (situé au lieu-dit « à l'étroit » en bordure de la parcelle B580) :

Autorisation remboursement factures Entrepôt du Bricolage à Mr FUCHS Gérard (Barotiers) :

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'accepter que les 45.70€ concernant la facture Entrepôt du Bricolage concernant des rondins pour la commune, soit remboursé à Mr FUCHS par mandat, et viré sur son compte bancaire.

Décision de modification de la coopération communale à l'AFP :

Le Conseil Municipal, décide à 9 voix POUR et 2 abstentions (Françoise GUIDETTI et Denis GAUTIN) la modification de la coopération communale avec l'AFP.

Vu par nous Maire de la Commune de Vérel-Pragondran, pour être affiché le 10 octobre 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

A VEREL PRAGONDRAN, le 10 octobre 2017

Le Maire, Jean-Pierre COENDOZ

